Leçon de grammaire (cours moyen)

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **36 (1907)**

Heft 8

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LEÇON DE GRAMMAIRE

(Cours moyen)

L'ADVERBE

Plan de la leçon.

I. *Introduction.* — Nommez les espèces de mots que nous avons déjà étudiées ! Le nom, l'adjectif qualificatif, le verbe...

II. *Indication du sujet.* — Aujourd'hui, nous allons nous occuper d'une autre espèce de mots. Répétez !

III. *Intuition.* — Base intuitive : exemples ci-après, tirés de la leçon de choses le printemps.

a) { 1. La neige disparaît rapidement.
2. Les oiseaux chantent joyeusement.

b) { 3. Le printemps est très agréable.
4. La prairie sera bientôt verte.

c) { 5. La neige disparaît très rapidement.
6. Le printemps est plus agréable que l'hiver.

Première partie : Analyser et comparer les deux premiers exemples, tirer la règle et expliquer le sens du mot adverbe.

Deuxième et troisième partie : Procéder de la même manière pour les deux derniers groupes d'exemples.

IV. *Généralisation.* — *a*) Faire tirer la définition ; *b*) Faire constater que l'adverbe est un mot invariable ; *c*) Faire donner la définition complète de l'adverbe.

V. *Application.* — *a*) Orale :

1. Le maître donne des phrases renfermant des adverbes. Les élèves reconnaissent les adverbes qui s'y trouvent et les analysent ; ils remplacent ensuite ces adverbes par d'autres adverbes convenables.

2. Les élèves fournissent eux-mêmes des exemples sur les indications du maître. (Tous ces exemples roulent sur le sujet le printemps.)

3. Recherche et analyse des adverbes contenus dans le chap. 18, page 25, du degré moyen.

b) Ecrite :

1. Même travail que ci-dessus, N° 3.

2. Constructions de phrases avec les adverbes suivants : sagement, jamais, assez, trop, poliment, toujours, assurément, bien.

Développement.

Introduction et indication du sujet, voir le plan.

Intuition. — Ire partie : Lisez la première phrase. Sait-on comment la neige disparaît ? Quel est le mot qui l'indique ? Rapidement. — Soulignez ce mot. Lisez la phrase en laissant de côté le mot rapidement. L'action exprimée par le verbe disparaître est-elle plus claire ou moins claire ? Moins claire. — Quel est le mot qui, dans le premier cas, a rendu plus clair le sens du verbe disparaître ? C'est le mot rapidement. — La neige pourrait-elle disparaître autrement ? Lentement. — Quel est le nouveau mot qui a changé la façon dont la neige disparaît ? Lentement. — L'action de changer le sens d'un mot tout en le rendant plus clair, en le précisant, s'appelle *modifier* ce mot. J'écris cela. — Les mots rapidement et lentement modifient donc quel autre mot ? Disparaître.

Lisez le second exemple. Quel est le mot qui indique comment chantent les oiseaux ? Joyeusement. — Soulignez ce mot. Les oiseaux pourraient-ils chanter autrement ? Tristement. — Joyeusement et tristement modifient quoi ? Chantent. — Quelle espèce de mot modifient-ils donc ? Un verbe. — Comme les mots qui modifient sont les plus souvent placés près des verbes, on les appelle des *adverbes*, ce qui signifie *auprès* du *verbe*. Dans les exemples étudiés, où sont les adverbes ? Que modifient-ils ?

L'adverbe peut donc modifier quoi ? Des verbes. — J'écris tout cela : Les adverbes rapidement et lentement ; joyeusement et tristement modifient les verbes disparaît et chantent. Donc, l'adverbe modifie le verbe.

Deuxième partie : Lisez le troisième exemple. Le printemps est-il peu ou beaucoup agréable ? Beaucoup agréable. — Quel est le mot qui l'indique ? Très. — Le mot *très* modifie donc quel mot ? Agréable — Qu'est donc le mot très ? Un adverbe. — Et agréable ? Un adjectif qualificatif.

Lisez la quatrième phrase. Quand la prairie sera-t-elle verte ? Bientôt. — Soulignez ce mot. Que modifie-t-il ? Verte. Qu'est donc bientôt ? Un adverbe. — Et verte ? Un adjectif qualificatif. Dans les troisième et quatrième exemples, les adverbes modifient quelle espèce de mots ? Des adjectifs qualificatifs. — Donc, l'adverbe peut aussi modifier quoi ? Des adjectifs qualificatifs. — J'écris tout cela : Les adverbes très et bientôt modifient les adjectifs qualificatifs agréable et verte. Donc, l'adverbe modifie aussi l'adjectif qualificatif.

Troisième partie : Lisez la cinquième phrase. (L'adverbe très n'est pas encore écrit). Où avons-nous déjà vu cet exemple ? Où est l'adverbe ? Que modifie-t-il ? Lisez à nouveau l'exemple que je viens de compléter. Quel est le mot qui indique avec quelle

rapidité la neige disparaît ? Très. — Que modifie très ? Rapidement. — Qu'est donc le mot très ? Un adverbe. — Et rapidement ? Aussi un adverbe. — Lisez le dernier exemple. (L'adverbe beaucoup n'est pas encore écrit). Où avons-nous vu une phrase presque semblable ? Où est l'adverbe ? Que modifie-t-il ? Lisez à nouveau la même phrase que je viens de modifier. Sait-on quelle quantité d'agrément le printemps offre de plus que l'hiver ? Soulignez le mot qui l'indique. Le mot beaucoup modifie quoi ? Plus. — Qu'est-il donc ? Un adverbe. — Et plus ? Aussi un adverbe. Dans les deux derniers exemples, les adverbes modifient quelle espèce de mots ? Des adverbes. — Donc l'adverbe peut modifier quoi encore ? D'autres adverbes. — J'écris cela : Les adverbes *très* et *beaucoup* modifient les adverbes rapidement et plus. Donc l'adverbe peut encore modifier d'autres adverbes.

Généralisation. — Que modifie l'adverbe dans les deux premiers exemples ? Un verbe. — Dans les deux suivants ? Un adjectif qualificatif. — Dans les deux derniers ? Un adverbe. — Que peut donc modifier l'adverbe ? Un verbe, un adjectif ou un autre adverbe.

Mettez la deuxième phrase au singulier et la quatrième au pluriel. Mettez aussi la quatrième phrase au masculin en remplaçant le mot prairie par le mot pré.

Les adverbes joyeusement et bientôt ont-ils changé ? Non. — L'adverbe change-t-il d'orthographe ?... Non. — Savez-vous comment on appelle les mots qui ne changent pas d'orthgoraphe ? Ce sont les mots invariables. — Qu'est donc l'adverbe ? Un mot invariable. — Vous allez maintenant me donner la définition complète de l'adverbe, en tenant compte de tout ce que nous avons dit. J'écris cette définition. L'adverbe est un mot invariable qui peut modifier un verbe, un adjectif qualificatif ou un autre adverbe.

VI. —*Application* (Voir le plan).

Disposition au tableau noir.

Modifier signifie changer, en le précisant, le sens d'un mot.
Adverbe signifie joint au verbe.

a)	1. La neige disparaît *rapidement.*	L'adverbe rapidement modifie le verbe disparaît.
	2. Les oiseaux chantent *joyeusement.*	L'adverbe joyeusement modifie le verbe chantent.

Donc, l'adverbe modifie le verbe.

b)	3. Le printemps est *très* agréable.	L'adverbe très modifie l'adjectif qualificatif agréable.
	4. La prairie sera *bientôt* verte.	L'adverbe bientôt modifie l'adjectif qualificatif verte.

Donc, l'adverbe modifie l'adjectif qualificatif.

c)	5. La neige disparaît TRÈS *rapidement.*	L'adverbe très modifie l'adverbe rapidement.
	6. Le printemps est BEAUCOUP *plus* agréable que l'hiver.	L'adverbe beaucoup modifie l'adverbe rapidement.

Donc, l'adverbe modifie un autre adverbe.

Définition. — L'adverbe est un mot invariable qui modifie un verbe, un adjectif qualificatif ou un autre adverbe.

La question des primes d'âge

Dans une correspondance datée du 7 mars 1907, un instituteur de la campagne adresse au *Bulletin pédagogique* les quelques réflexions et considérations que lui a suggérées la récente augmentation progressive du traitement du corps enseignant primaire de la ville de Fribourg. Tout en rendant hommage aux autorités communales de la capitale, il émet (oh ! bien modestement) le vœu que bon nombre de communes du canton prissent la même généreuse initiative. Mais ici, le correspondant en question se montre tant soit peu sceptique et semble parfaitement se rendre compte que le vœu qu'il exprime est purement platonique.

Si, à Fribourg, nous, instituteurs surtout, avons attendu avec une impatience facile à comprendre et salué avec une satisfaction légitime l'heureuse décision du Conseil communal, il n'en est pas moins vrai que nous aimerions voir la situation matérielle des instituteurs de la campagne améliorée dans le même sens, toute proportion gardée. Le renchérissement de la vie subit et formidable qui s'est produit à Fribourg, ces dernières années, a eu son contre-coup dans les campagnes, et l'instituteur, plus que tout autre, semble-t-il, en supporte les conséquences.

La loi, décrétée par le Grand Conseil en l'année 1900, a obligé les communes, tant rurales qu'urbaines, d'augmenter respectivement de 200 et 300 fr. les traitements des institutrices et des instituteurs primaires. Or, quand les communes rurales ont prélevé sur leurs maigres revenus un montant annuel de 1200 ou 1300 fr. pour l'instituteur, et une somme de 900 ou 1000 fr. pour l'institutrice, j'estime qu'elles ont fait leur devoir et qu'on ne saurait, vu l'état financier précaire dans lequel se trouvent la plupart d'entre elles, en exiger davantage, pour le moment du moins. C'est à l'Etat qu'il appartient maintenant de venir en aide aux communes, et cela sous la forme d'une augmentation des primes d'âge.